



1002665302

DATE DEPOT : 2010-03-24

NUMERO DE DEPOT : 26653

N° GESTION : 2010B06652

N° SIREN : 335060307

DENOMINATION : 01 CONTROLE

ADRESSE : 320 rue St Honoré 75001 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/02/22

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL D'UN GREFFE EXTERIEURMOD

DB 22.02.10 Tj ; NJ
AA 22.02.10 LG
09 22.02.10

1036652

01 CONTROLE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 259.732,20 euros
Siège Social : 2, allée Nicéphore Niepce
93360 NEUILLY PLAISANCE
335 060 307 RCS BOBIGNY

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 22 FEVRIER 2010**

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
24 MARS 2010

L'an deux mille dix,

Le 22 février à 18 heures,

Au siège social, à Neuilly Plaisance,

N° DE DÉPOT 26653

Est présente la Société BATISANTE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.184.576 €, ayant son siège social à NEUILLY PLAISANCE (93360) – 9, rue Edmond Michelet, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 334 669 140,

Propriétaire de la totalité des 5.226 actions de 49,70 € chacune émises par la Société par Actions Simplifiée 01 CONTROLE au capital de 259.732,20 €.

La Société IN EXTENSO RHONE ALPES et le Cabinet VACHON & ASSOCIES, représenté par Monsieur Bertrand VACHON, Co-Commissaires aux Comptes de la Société régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

En présence de Monsieur Jean Pierre POLESE, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

✓ PREMIERE DECISION

La Société BATISANTE SA, associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de transférer le siège social du 2, allée Nicéphore Niepce - 93360 NEUILLY PLAISANCE au 320, rue Saint Honoré – 75001 PARIS à compter du 1^{er} mars 2010 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé :

320, rue Saint Honoré – 75001 PARIS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

✓ DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal

01 CONTRÔLE
au capital de 259 732,20 €
2, Allée Nicéphore Niepce
93360 NEUILLY PLAISANCE
RCS Bobigny 335 060 307
Tél. : 0 820 820 177 - Fax : 0 820 200 663